

**Renseignez-vous sur l'horaire  
de permanence dans votre  
bureau de quartier**

## Villeray

Conseiller en prévention  
Jean-François Charland  
Cell. 514-712-0565

## Saint-Michel

Conseillère en prévention  
Sonia Daly  
Cell. 514-794-5753

## Parc-Extension

Conseillère en prévention  
Julie Charbonneau  
Cell. 514-712-7228

**Pour toutes vos questions sur les  
services gratuits de burinage et sur la  
sécurité en général.**

Appelez-nous ou passez-nous voir au  
bureau central.

**Tél. : 514-490-1414**

**7378, rue Lajeunesse, bureau 204  
Montréal QC H2R 2H8**

**Télec. : 514-490-1454**

**Courriel : [info@tandemvsp.ca](mailto:info@tandemvsp.ca)**

**Nous sommes ouverts du lundi  
au vendredi de 9 h à 17 h**



Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension

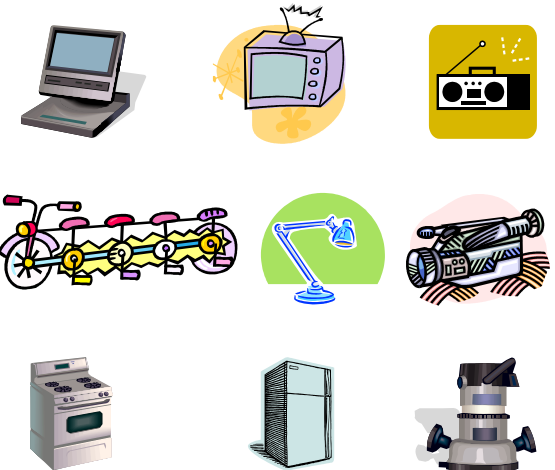
**Montréal** 



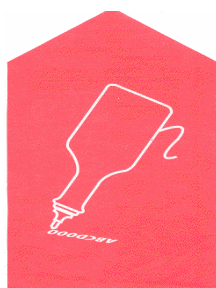
**Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension**

**Soutien à l'action citoyenne  
en sécurité urbaine et en  
prévention de la criminalité**

## Service gratuit de burinage !



**Tandem VSP (Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension) vous offre gratuitement la possibilité d'identifier vos biens afin de les protéger du vol et du recel.** Nous le faisons à l'aide d'un burin (crayon électrique)



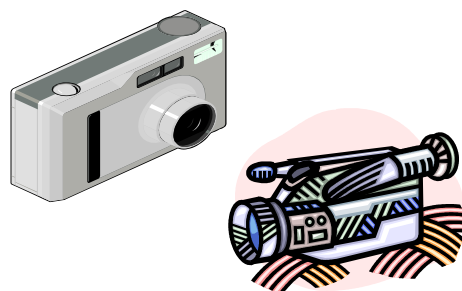
sur des appareils tels que ( téléviseur, radio, caméra, chaîne stéréo, machine à écrire, ordinateur, électroménagers, outils, articles de sport et de loisirs) ou tout autre objet transportable qui peut être volé.

Notre banque de données qui contient vos codes d'identification est partagée sur demande avec la police pour retracer le propriétaire d'un objet buriné retrouvé.

***Vous pouvez aussi emprunter un burin à votre bureau de quartier***

Vous recevrez à ce moment de l'information sur le processus d'enregistrement du code d'identification de vos biens dans notre registre informatique. Des autocollants indiquant que vos biens sont identifiés vous seront remis pour être apposés sur vos portes d'entrée et fenêtres.

**Enfin pour les objets qui ne peuvent être gravés (porcelaine, argenterie, bijoux, fourrure). Vous pouvez les photographier ou filmer**



Les photos (ou vidéo) complèteront la liste écrite de vos biens qu'il faut garder en lieu sûr.

**Pour une protection de plus en plus adéquate**

Demandez-nous une visite-conseils et faites évaluer gratuitement la sécurité de votre domicile par le conseiller en prévention desservant votre quartier.



**Nos services sont offerts gratuitement aux citoyens de l'arrondissement**

**Villeray**



**Saint-Michel**



**Parc-Extension**

